

Cette nuit la vigilance du rondier en poste à la SAS a permis de mettre le doigt sur un fléau récent sur Montpellier, lequel met à mal la sécurité de notre établissement : **la livraison directement dans les cellules par drone de matériels, de produits et de substances illicites.**

En effet le rondier qui se trouvait dans le bureau référent au niveau du PIPS entre deux rondes de nuit a été interpellé par le bruit d'un moteur à l'extérieur ainsi que les éclats de voix d'un détenu qui donnait des instructions.

Son professionnalisme lui a permis de distinguer un drone, lequel venait de livrer directement dans une cellule.

Les colis sont accrochés au drone par du fil de pêche que le détenu aura juste à couper afin de récupérer sa livraison.

L'agent a avec patience suivi ledit fils. Persévérant lors de sa ronde il a observé à l'œil nu et pu constater que le détenu dissimulait divers objets dans sa cellule.

Au petit matin, suite à ses observations une fouille est diligentée.

Deux smartphones APPLE, cinq téléphones GSTAR, plusieurs câbles et socles de chargeurs ainsi qu'un bloc de substance pouvant être de la résine de cannabis sont découverts.

L'UFAP Unsa justice de VLM souligne l'investissement et le sens de l'observation de notre collègue rondier, la réactivité des membres de l'encadrement ainsi que les découvertes des agents.

LUFAP UNSA Justice demande que tous soient récompensés par l'administration à la hauteur de leur professionnalisme.

L'UFAP Unsa Justice de VLM exige de la fermeté et l'exclusion du détenu qui a réceptionné la livraison.

L'UFAP Unsa Justice alerte une fois de plus sur l'importance dans le choix des profils qui intègrent la SAS et sur le traitement des incidents qui - quand ils sont graves ou qu'ils se multiplient - doivent conduire à des exclusions de cette structure.

M.O, secrétaire locale UFAP UNSA Justice du CP VLM.